

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : secretariat@paroissescolomban.fr (abonnement au bulletin)

🌐 **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎ 02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎ 02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎ 02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎ 09 54 50 73 68

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎ 02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°682 du 23 au 29 juin 2024

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

Samedi 29 juin <i>St Pierre et St Paul</i>	Tréméven -St Diboan	18H00
	Mellac	
Dimanche 30 juin <i>Premiers martyrs de l'Eglise de Rome</i>	Quimperlé N-Dame	10H30
	Baye. Pardon de St Eloi	
	Moëlan. Pardon de St Pierre	
Samedi 6 juillet <i>Ste Maria Goretti</i>	Le Trévoux	18H00
	Pont-Aven	
Dimanche 7 juillet <i>St Raoul</i>	Quimperlé N-Dame	10H30
	Guilligomarc'h-Pardon	
	Riec- Pardon de St Léger	
	Clohars. Pardon de St Maurice	

MESSES EN SEMAINE

Mardi 25 juin <i>St Alar, ermite</i>	18H00	Oratoire Kerbertrand
Mercredi 26 juin <i>St Anthelme de Chignin</i>	18H00	Oratoire Kerbertrand
Judi 27 juin <i>St Cyrille d'Alexandrie</i>	9H00	Riec
	18h00	Oratoire Kerbertrand
Vendredi 28 juin <i>St Irénée</i>	9h00	Clohars
	9h00	Ste Croix
	14H30	EHPAD Pont-Aven
Depuis le mardi 18 juin : les messes à Kerbertrand sont célébrées dans le nouvel oratoire.		

Assemblées de prière

- Le **dimanche 30 juin** à 10H30 pour le pardon de la chapelle St Paul à Scaër.
- Le **dimanche 7 juillet** à 10H30 pour les pardons de chapelles St André à Nizon, Trébalav à Bannalec et St Adrien à Scaër.

LE SACREMENT DE RÉCONCILIATION : prochaines permanences à la sacristie de l'église Sainte Croix (Basse-Ville) de 10h30 à 12H00 les **samedis 29 juin, 13 et 27 juillet**. Et toujours : confession possible après chaque messe dominicale ou de semaine, sans rendez-vous.

PRIÈRE DU CHAPELET

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : lundi à 17h00 ;

Chapelet à l'église de Clohars le mardi à 18h ;

Église de Pont-Aven le mercredi à 17H30 ;

Église d'Arzano le mercredi à 18H ;

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 10H.

Oratoire de la communauté de Kerbertrand le jeudi à 17h15 (avant la messe) ;

Église-abbatiale Ste Croix (Quimperlé) : le jeudi à 10H30 ;

Salle paroissiale de Tréméven : le dimanche à 17H30.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Église de Clohars : le mercredi et le samedi de 9h00 à 10h00 ;

Église de Pont-Aven : les mercredis à 18h00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : vendredi après la messe de 9h00, et jusqu'à 18h ;

Chapelle St Diboan (Tréméven) le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Église de Mellac les mardis de 11h00 à 11h30 ;

Église de Locunolé les mercredis de 20h à **20h45**.

Église de Scaër les jeudis de 18H à 18H30

PRIÈRE DES MÈRES : tous les lundis à 10h00 :

- à la chapelle de Trémorvézen (Névez)
- à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven)
- à l'accueil paroissial de Riec-sur-Bélon
- à Bannalec le jeudi à 10H00 (*Contactez Clotilde au 06 68 58 34 18 pour connaître le lieu*)

Ce dimanche 23 juin : collecte Mada Breizh de 9H00 à 11H00 à Riec (place Loudoux) et de 9H00 à 12H30 à Névez (pl. de la Mairie). L'association récupère les vieux journaux, magazines, prospectus et les bouchons.

PENDANT L'ETE

Le **Père Paul TABIS** est absent pour ses congés jusqu'au 18 juillet .

Le **Père Raoul** est arrivé samedi dernier; et à partir du 3 juillet, le **Père Gustave** que nous connaissons déjà sera présent.

NB : *La paroisse est grande ! et si le Père Gustave est titulaire du permis de conduire, il ne dispose pas de voiture sur place. C'est pourquoi un appel est lancé : des paroissiens disposeraient-ils d'un véhicule qu'ils n'utiliseront pas en juillet et août et qu'ils accepteraient de prêter?*

La paroisse pourrait prendre en charge l'assurance du véhicule pendant la période.

Si vous avez un véhicule à proposer, vous pouvez contacter la paroisse

au 02 98 96 03 94 ou le secrétariat paroissial au 07 80 60 35 75. D'avance merci !



13^{ème} nuit des églises du 22 juin au 13 juillet 2024.



LA NUIT DES
ÉGLISES

Les clochers, identité même d'un village ou d'un bourg mais aussi incontournables des panoramas de nos régions, sont trop souvent aujourd'hui signes d'églises fermées. Pourtant, ces bâtiments, qui appartiennent aux communes pour beaucoup d'entre eux, sont entretenus avec sollicitude par quelques membres de la communauté locale, très attachée à son église comme signe implanté dans son terroir. Doivent-elles cependant se contenter de cette situation ? Ces communautés locales n'ont-elles aucune carte à jouer pour faire vivre ces lieux ?

Les chrétiens d'aujourd'hui sont les héritiers de ceux qui leur ont transmis ce patrimoine : architecture, sculptures, bannières, ornements, vitraux, peintures, plaques commémoratives, mobilier liturgique, ex voto. Les églises ont toujours été des lieux de création artistique : la vision des artistes sur le monde permet de le réinventer, d'éveiller les sens à la beauté qui nous entoure, mais aussi, dans le cadre de l'art sacré, de créer une rencontre avec Dieu. Le patrimoine n'est pas seulement conservation de vieilles choses, il est nourriture pour le présent et partie intégrante de l'identité nationale. Les œuvres d'art, même modestes, qu'abritent les églises sont le souvenir des liturgies qu'elles ont servies ou des pratiques de dévotion qu'elles ont accompagnées. Et c'est en connaissant nos racines que l'on peut aller de l'avant. Faire redécouvrir aux visiteurs le pourquoi et le comment de ces ouvrages est impératif aujourd'hui : il s'agit de revêtir de sens ce qui semble l'avoir perdu. Enfin, une occasion est offerte de nouer des relations entre artistes, élus locaux, responsables d'associations culturelles, paroissiens et habitants, tous attachés à leur église d'une manière ou d'une autre.

Chaque été, toutes les églises de France sont invitées à ouvrir largement leurs portes durant la nuit. Une image forte est ainsi donnée. La lumière qui guide dans la nuit, la vision d'une église éclairée de l'intérieur, portes grandes ouvertes pour accueillir tous ceux qui souhaitent entrer et qui ne l'osent pas en temps habituel. Consciente de l'importance de ce symbole, et de la constante recherche de spiritualité et de racines de notre société contemporaine, l'Église en France a pris l'initiative de cette Nuit des églises.

Faire découvrir le sens du lieu, le sens de ce que l'on y célèbre, la possibilité de vivre un moment de contemplation grâce à l'art manifesté dans toutes ses dimensions et de convivialité grâce à l'accueil spécialement préparé par les paroissiens, c'est là la vocation de cet événement. La Nuit des églises permet aux communautés locales de s'adresser à tous en vivant de sa mission d'accueil. Ouvrir la porte de l'église, c'est accueillir celui qui passe, c'est aller à la rencontre de celui qui entre. C'est une soirée où il y a autant à recevoir qu'à donner, que vous soyez organisateur ou visiteur. (...) Chrétiens, passants, curieux, membres de la communauté, élus locaux, artistes, tous sont invités à franchir le seuil de la rencontre, du dialogue, du partage et de la découverte.

Samedi 29 juin à 20H00 à la chapelle St Léger de Riec : « **De fontaines en puits, du déluge à la Source** ». Dans le cadre de la « **Nuit des églises** » : veillée en image et musique sur l'eau dans la Bible, autour de la fontaine et sur les bords du Bélon. Projection, intermède musicaux à la harpe...Ouvert à tous

